

L'Echo de la Tour

Bulletin d'informations
municipales N°71



CHAMBLES



Décembre 2018

Le mot du Maire

Une fin d'année 2018 tendue,2019 ?????

Encore une fin d'année douloureusement marquée par des événements tragiques: l'attaque meurtrière sur le marché de Noël à Strasbourg avec son bilan de plusieurs morts innocents; les manifestations sur l'ensemble de notre pays qui s'éternisent et qui, même si leur impact s'est affaibli, auront généré chaos, accidents mortels et dégâts considérables de toutes sortes et dont nous aurons TOUS à payer l'ardoise même indirectement. Des dégâts matériels oui, mais aussi des scènes inacceptables de violence qui se traduiront par des pertes financières importantes et surtout par un grand déficit d'image.

J'ai entendu les propos d'un émeutier de Paris interviewé et qui, heureux et excité comme une puce, souhaitait vivre un nouveau 1789 à la conquête de la liberté. J'aurais aimé qu'on lui rappelât que la VIOLENCE de 1789 engendra les massacres de 1792 et la Terreur au cours de laquelle des centaines de milliers de morts furent à déplorer. Violence et destruction n'accouchent malheureusement que des totalitarismes.

Nous inscrivant dans la démarche de concertation souhaitée par le Président de La République, je reste disponible pour recevoir les administrés qui le souhaiteraient et mettre en place un registre de doléances en mairie.

Pour être un peu moins pessimiste voici quelques informations plus constructives.

En 2019 :

- Nous poursuivons nos travaux de sécurisation le long du CD108 :
 - aménagement d'une circulation piétonne autour de la MDA et chemin du Peybert.
 - passage en zone d'agglomération dans la traversée de Cessieux et aménagement de l'arrêt pour les différents transport en commun (ramassage scolaire et TIL).
- Nous engagerons également des travaux d'isolation et d'étanchéité sur les toitures des bungalows et une première tranche de réfection des toitures des salles de classe.
- Toujours au niveau du groupe scolaire nous avons répondu à un appel à projet national sur « l'école numérique innovante et ruralité » en collaboration avec les enseignants et les délégués des parents d'élèves, Si nous sommes retenus nous engagerons les budgets nécessaires à cet équipement.

2019 sera également l'année de l'arrivée de la fibre optique sur l'ensemble de la commune. Ce réseau permettra à ceux qui le souhaitent de disposer d'une connexion internet à très haut débit. Il devrait favoriser les initiatives du télétravail.

A partir de février 2019 un nouveau service de traitement des déchets ménagers sera mis en place par Loire Forez Agglomération sur l'ensemble de son territoire. Vous trouverez toutes les précisions dans l'article consacré à ce service.

Avant de terminer mon propos je voudrai attirer votre attention sur certains faits nuisibles à notre souhait de « vivre ensemble ».

Nous déplorons l'incivilité manifeste de certains de nos concitoyens qui prennent l'espace public pour un dépotoir. Les bas côtés de nos axes de circulation se voient décorés de véhicules ou matériels divers en stationnement. Ces engins restent en place plusieurs semaines voire plusieurs mois....(certains étant en état d'épave ou presque ont peu de chances de pouvoir quitter d'eux mêmes leur lieu de villégiature). Outre l'image négative qu'ils offrent à leur environnement ces laissés-pour-compte gênent parfois la circulation sur les voies communales ou sur le CD108 et empêchent aussi les services de collecte des ordures ménagères ou de déneigement de réaliser leurs tournées normalement. Il en est de même pour les résidus de tonte ou de taille de haies qui sont trop souvent abandonnés en tas pourrissant sur les abords de voiries; (Je rappelle que la déchetterie récupère les végétaux des particuliers gratuitement et que ces déchets peuvent faire un excellent compost pour vos plantations).

J'invite donc toutes les personnes concernées par ces remarques à trouver des solutions avant que nous ne soyons dans l'obligation de passer à une phase plus coercitive et répressive.

Je souhaite de tous mes vœux que l'année 2019 soit meilleure et nous apporte plus de sérénité et plus de solidarité.

Très belles et joyeuses fêtes de fin d'année à toutes et à tous

Pierre GIRAUD

Service Agenda

• Secrétariat de mairie :

Tél : **04 77 52 38 90** - Fax : **04 77 52 07 18**
 Email : mairie@chambles.fr
 Site : www.chambles.fr

• Ouverture au public :

Lundi 14h à 17h
 Mardi 8h à 12h
 Jeudi 8h à 12h

• Permanences Maire et adjoints :

Mardi 17h à 18h30
 Samedi 9h à 12h

• Horaires Bibliothèque :

Mercredi 10h à 12h
 Samedi 10h à 12h

• Transport du Jeudi :

(en direction du marché de Firminy)

Janvier 3-17 et 31
 Février 14 et 28
 Mars 14 et 28
 Avril 11 et 25
 Mai 9 et 23
 Juin 6 et 20
 Juillet 4 et 18

• Déchetterie de St-Just St-Rambert :

Tél : **04 77 36 91 48**

Horaires d'ouverture:

Lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-18h

Site du Smagl : www.smagl.com

Site Office de Tourisme : www.loireforez.com

Sommaire

> Mot du Maire	p. 2	> L'école	p. 15 à 16
> Service Agenda	p. 3	> Vie associative	p. 17 à 26
> Vie municipale	p. 4 à 13	> Etat-civil	p. 27
> La bibliothèque	p. 14		

Agenda

• <u>Janvier</u>	11 12 18	Vœux du Maire (MDA) AG Moto club Soirée Contes-Bibliothèque
• <u>Février</u>	09 16 18 ou 22	Concours de coinche + soirée purée-boudin (ACCA) AG-Foyer Rural Centre de loisirs (AFR)
• <u>Mars</u>	09 16 26 30	Carnaval (AFR) Soirée à thème-Foyer Rural AG (AFR) Repas (AFR)
• <u>Avril</u>	14 15 au 19 27 28	Marche Secours Populaire Centre de loisirs (AFR) Marche des œufs-Foyer Rural AG (ACCA)
• <u>Mai</u>	08 25 et 26	Commémoration armistice du 8 mai 1945 Ball Trap-ACCA
• <u>Juin</u>	14 22 28	AG (GV) Concours de pétanque-Foyer Rural Kermesse (Parents d'élèves)
• <u>Juillet</u>	08 au 26 14	Centre de Loisirs (AFR) Passage du tour de France

Vie municipale



///// URBANISME

• Permis de construire 2 semestre 2018

- **CIVET Jérôme** : Maison individuelle à Cessieux
- **SUCHET Florian** : Maison individuelle à Vassalieux

• Déclaration préalable 2 semestre 2018

- **MORLEVAT Frédéric** : Clôture à Notre Dame de Grâce
- **SOARES Manuel** : Abri de jardin lot les pins de Chavanne
- **DURRIS Eric** : Travaux sur construction existante
- **AUBARET Pascal** : Photovoltaïque lot le Hameaux des Pins

///// TRAVAUX

- Réalisation d'une première tranche de travaux sur la départementale 108, au bourg qui, à ce jour donne satisfaction. Une deuxième tranche est prévue pour la sécurisation des piétons sur les bas-côtés.
- Une zone agglomération à 50 kms/heure est prévue en début d'année à Cessieux afin d'aménager des arrêts de bus plus sécurisés.
- Pose de grilles de sécurité au sommet de la Tour et à l'escalier du presbytère.
- Remplacement des bannes à l'école.
- Achat de nouvelles tables, avec revêtement spécial pour amortir le bruit, à la cantine.

///// INFORMATIONS SUR LE P.L.U.I. (PLAN LOCAL D'URBANISATION INTERCOMMUNAL)

Le PLUI est en cours d'élaboration, il va succéder au Plan d'Occupation des Sols actuellement en vigueur sur la commune de CHAMBLES.

Il concerne 44 communes de L F A (Loire Forez Agglomération) et doit être en conformité avec le S C O T (Schéma de Cohérence et d'Orientation Territorial), le P A D D (Plan d'Aménagement et de Développement Durable) et le P L H (Plan Local Habitat), ce qui laisse peu de pouvoir de décision au niveau de L F A et encore moins au niveau de la Commune.

A ce niveau d'élaboration, deux réunions publiques ont eu lieu, une en avril 2018 à SURY LE CONTAL et une en octobre à St JUST-ST-RAMBERT, ces réunions ont fait l'objet d'information par affichage dans les panneaux, dans la presse, et sur les radios locales, des informations sont aussi visibles dans le hall de la Mairie.

///// ADRESSAGE

Afin d'apporter plus de précisions sur l'adresse de chacun, déjà pour la poste, les livreurs mais surtout **pour les services de secours**, les communes doivent mettre en place des informations complémentaires.

De ce fait, à Chambles, à l'intérieur du bourg et de chaque hameau, chaque rue, route, chemin et impasse s'est vu attribuer un nom avec l'endroit symbolisant le début de la voirie ; les emplacements de boîtes aux lettres et entrées de propriété ont été clairement identifiés.

Les services de L F A assistés d'un logiciel vont numéroter chaque habitation, il s'agit là d'une numérotation métrique qui pourra aller de 1 à 4000 voire plus avec bien sûr coté pair et impair.

C'est ainsi que l'adresse de chacun comprendra :

- le nom et prénom,
- le n° et la route ou rue ou chemin ou impasse,
- le bourg ou hameau,
- le code postal et la commune,
- votre N° vous sera distribué au cours du premier semestre 2019, vous devrez le fixer près de votre entrée ou boîte aux lettres. Des panneaux seront posés sur chaque voirie.

///// REPAS DES ANCIENS



Le vendredi 30 novembre une soixantaine de participants ont répondu présents à l'invitation de la Mairie pour le traditionnel repas des anciens.

Le repas préparé cette année par le Restaurant de la Tour a été très apprécié par les convives. Jean-François BERTHOLLET avait particulièrement soigné la présentation de ses tables et de ses plats, par ailleurs délicieux.

Au cours de l'après-midi, Pierre GIRAUD a honoré deux couples fêtant, cette année, leurs 50 ans de mariage :

Geneviève et Jean-Marc BAUDURET et Christiane et André FUCHER. Un cadeau a été offert à chacun d'eux par la Municipalité.



La soirée s'est poursuivie avec chants et «dances endiablées» grâce aux talents d'accordéoniste d'Eric SERANO.

///// INTEMPERIES : NEIGE et VERGLAS

En raison des travaux au Pont du Pertuiset entraînant un trafic supplémentaire sur la route de Biesse, le salage exécuté par les employés communaux de Chambles et ST-Maurice en Gourgois sera doublé par un deuxième passage des services du conseil départemental.



Cette disposition ne durera que pendant la durée des travaux.

La forte chute de neige d'octobre a occasionné de gros dégâts sur les arbres et les végétaux.

Des mesures d'urgence ont été prises par la municipalité pour rendre accessibles les voies communales. Le service technique a été mis à contribution ainsi que des entreprises locales.

Par ailleurs l'ACCA et le moto-club Chamblous ont organisé une journée spécifique pour dégager les chemins ruraux. Nous les remercions.

Nous vous permettons de vous rappeler les responsabilités de chacun :

Tous les végétaux en bordure de voie doivent être régulièrement entretenus et taillés, et les résidus de taille doivent être évacués par les propriétaires. Si vous ne pouvez réaliser ces travaux, la Mairie se trouverait dans l'obligation de le faire effectuer par une entreprise, les frais restant à votre charge.

///// LE TOUR DE FRANCE

Le Tour de France 2019 passera dans notre commune le dimanche 14 juillet.

La caravane et les coureurs viendront de ST-Just ST-Rambert en direction du Pertuiset.

Nous vous informons d'ores et déjà que la circulation (dans les deux sens) sera interdite pendant 4 heures, de 11h à 15h environ. La Mairie prendra un arrêté pour interdire le stationnement en bordure de départementale (des deux côtés).

Plus de détails vous seront communiqués avec l'avancement de cette manifestation.

//////// QUELQUES RECOMMANDATIONS

- Les poubelles sorties le vendredi matin doivent être rentrées le vendredi soir.
- De plus en plus de dépôts sauvages de déchets divers et variés apparaissent sur la commune. Si vous en êtes témoins, relevez le numéro d'immatriculation du véhicule et prévenir la Mairie. **Merci**
- **RAPPEL :**
 - Le brulage à l'air libre des végétaux est interdit.
 - Les travaux de jardinage et de bricolage à l'aide d'appareils bruyants sont autorisés :
 - Les jours de semaine de 8h30 à 12h et 14h30 à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h et les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

//////// TRANSPORTS SCOLAIRES

Quand les conditions météorologiques sont mauvaises (neige, verglas) il est demandé aux parents d'amener leurs enfants aux arrêts du car situés sur le CD 108.

//////// RECENSEMENT

Tous les jeunes de nationalité française (filles et garçons) ayant atteint l'âge de 16 ans sont invités à se présenter en Mairie, munis du livret de famille et de la carte d'identité, le mois de leurs 16 ans, afin d'y être recensés.

L'attestation de recensement qui leur sera remise est obligatoire pour la journée d'appel de préparation à la défense, l'inscription aux examens et concours et les permis auto et moto.

//////// LA GENDARMERIE COMMUNIQUE

La gendarmerie de ST-Just-ST-Rambert nous informe de la recrudescence des cambriolages dans la plaine du Forez.

Prévention des cambriolages de résidences- Les bons réflexes et l'application (stop cambriolages).

Quelques conseils :

Verrouillez votre habitation (portes et fenêtres), même pour une absence de courte durée. Ne cachez pas vos clefs en extérieur.

Evitez des signes révélant votre absence (courrier accumulé...) Ne laissez pas votre habitation masquée de la rue par la végétation.

Equipez-vous si possible d'une alarme ou d'un système d'éclairage/détecteur de mouvement.

Signalez vos absences prolongées à la brigade de gendarmerie de votre domicile (opération tranquillité vacances)

Soyez vigilants et solidaires entre voisins ; rejoignez le dispositif de (participation citoyenne) de votre commune s'il existe.

Ayez le réflexe de composer le 17 au moindre fait suspect et n'intervenez pas vous-même.

Ne touchez à rien en cas de cambriolage et avisez rapidement la gendarmerie qui mènera ainsi au mieux ses investigations.



Délibérations du Conseil Municipal

////// SEANCE DU 8 NOVEMBRE 2018

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Le Conseil Municipal souhaite la bienvenue aux nouveaux élus du Conseil Municipal Enfants :

Maire :

ERBA Lalie - CM1

Conseillers Municipaux :

CM2 : PERRET Amandine (SESSIECQ Jules)

CM1 : ERBA Lalie (MERCIER Manon)

CE2 : BERTRAND Romain (CHANUT Lilian)

CE1 : SIX Clémence (BERTRAND Gabriel)

CP : COUTURIER Lola (ZAMRANI Naël)

GS : GOURBERE Louane (BORY Faustine)

MS : FILIPPI Gautier (MARCONNET Arthur)

AMORTISSEMENT DE L'ATTRIBUTION DE COMPENSATION EN INVESTISSEMENT (ACI)

Le Conseil Municipal fixe à 1 an la durée d'amortissement de l'attribution de compensation d'investissement, à compter du budget 2019.

AVENANT N°1 A LA CONVENTION D'ADHESION AU SERVICE COMMUN DE SECRETARIAT DE MAIRIE

Le conseil municipal approuve l'avenant à la convention d'adhésion au service commun de secrétaires de mairie qui s'y rattache, modifiant les modalités de partage des coûts en cas d'arrêt maladie du secrétaire de mairie et la durée de son temps de travail hebdomadaire.

AVENANT N°2 A LA CONVENTION DE TRANSFERT ASSAINISSEMENT

Il est rappelé que le Conseil Municipal a approuvé par délibération en date :

- du 16 mai 2013, la convention de transfert de l'actif en pleine propriété et du résultat global de clôture de l'assainissement,
- du 14 décembre 2016, l'avenant n°1 à la convention de transfert de l'actif en pleine propriété et du résultat global de clôture de l'assainissement.

Le Conseil Municipal approuve :

- l'avenant n°2 pour l'ajout d'une partie de la parcelle cadastrée section E n° 48 dans la liste des biens cadastrés à transférer,
- le transfert de la propriété des parcelles entières cadastrées section D n° 1596 et 1637, d'une contenance respective de 4 et 12 centiares, lieudit « Laborie », à Loire Forez agglomération, en plus des parcelles citées dans la convention de

transfert. L'ensemble de ce transfert, effectué au titre de la compétence assainissement de Loire Forez agglomération, est fait à l'euro symbolique.

APPROBATION DU RAPPORT DE LA CLECT DU 27 SEPTEMBRE 2018 : FIXATION DES NOUVEAUX MONTANTS D'ATTRIBUTION DE COMPENSATION

Le Conseil Municipal approuve le rapport de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) qui s'est réunie le 27 septembre 2018 pour retenir la méthode d'évaluation des charges et pour arrêter le montant de l'attribution de compensation des communes impactées par les transferts de charges suivants :

- de la contribution SDIS (pour les 43 communes concernées),
- de la voirie (pour les 88 communes),
- de l'éclairage public (pour les 43 communes concernées),
- des charges liées au portage des repas (transfert aux communes de l'ex-CCSBC et de l'ex-CCMHF),
- du soutien aux écoles de musique Gamm et Diapason.

Le Conseil Municipal valide le montant de l'attribution de compensation définitive (en fonctionnement et en investissement) pour 2018 qui s'élève à : 93 525.34 €

PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2017 DE LOIRE FOREZ AGGLOMERATION ET DU RAPPORT D'ACTIVITE 2017 DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE (SIAEP) DU HAUT FOREZ

Les deux rapports sont présentés aux membres du Conseil Municipal qui en prennent acte.

APPEL A PROJETS «ÉCOLES NUMERIQUES INNOVANTES ET RURALITE» - 2^{EME} PHASE - ANNEE 2018

Présentation à l'ensemble du Conseil Municipal de l'appel à projets « Ecole Numérique Innovante et Ruralité - Vague 2 » pour l'année scolaire 2018-2019, opéré dans le cadre du programme d'investissement d'avenir pour soutenir les projets pédagogiques innovants utilisant le numérique dans les écoles de territoires ruraux. Il permet aux communes éligibles qui souhaitent s'engager d'obtenir une aide conséquente de financement. En concertation avec la Mairie, l'école de Chambles a souhaité s'inscrire dans ce projet.

Dans le cadre de cette démarche, la subvention de l'Etat couvre 50 % de la dépense engagée par la collectivité (plafonnée à 7.000 euros). Les équipements numériques envisagés doivent faire partie d'un projet pédagogique construit par les collectivités locales, les équipes éducatives et

Délibérations du Conseil Municipal

l'inspection d'académie.

Le conseil municipal autorise le Maire à signer la convention de partenariat « Ecoles Numériques Innovantes et ruralité ».

PROGRAMME DE COUPE EN FORET COMMUNALE – EXERCICE 2019

Il est donné lecture au Conseil Municipal du programme de coupe proposé pour l'année 2019 par l'Office National des Forêts communales relevant du régime forestier.

Le conseil municipal valide la proposition d'état d'assiette pour la campagne 2019 présentée par l'Office National des Forêts - Agence Territoriale Ain-Loire-Rhône

CONVENTION DE TELETRANSMISSION DES ACTES SOUMIS AU CONTROLE DE LEGALITE ENTRE L'ETAT ET LA COMMUNE DE CHAMBLES

Le Conseil Municipal approuve les termes de la convention entre la commune de Chambles et le représentant de l'Etat pour la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité (notamment pour les délibérations et arrêtés) et autorise le Maire à signer cette convention.

RENOUVELLEMENT DE L'ADHESION A LA SOLUTION DE DEMATERIALISATION DES ACTES SOUMIS AU CONTROLE DE LEGALITE PROPOSEE PAR LE DEPARTEMENT DE LA LOIRE

Le Conseil Municipal autorise le renouvellement de la mise à disposition par le Département de la Loire d'une solution de télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité et des flux comptables.

Cette convention est consentie pour une durée de 5 ans à compter de ce jour et peut être reconduite tacitement pour une autre durée de 5 ans.

DEPARTEMENT DE LA LOIRE – CONVENTION CONCERNANT L'AMENAGEMENT DE LA RD 108 DANS LA TRAVERSEE D'AGGLOMERATION

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec le Département de la Loire concernant l'aménagement de la RD 108 dans la traversée d'agglomération de CHAMBLES. Cette convention a pour objet de préciser :

- la maîtrise d'ouvrage de l'opération d'aménagement de la route départementale n°108 dans la traversée d'agglomération de CHAMBLES,
- la maîtrise d'œuvre des travaux correspondants,
- les modalités de financement des opérations,

- les conditions d'entretien ultérieur des ouvrages,
- les responsabilités de chacune des parties.

DECISION MODIFICATIVE DE DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Pour mettre en conformité le Budget Primitif 2018.

AVENANT N°4 AU CONTRAT D'ASSURANCE PREVOYANCE A ADHESION FACULTATIVE AVEC LA MNT POUR LES AGENTS DE LA COMMUNE DE CHAMBLES

Il est rappelé qu'à la demande des collectivités et établissements publics du département, le Centre de gestion a signé en 2013 une convention de contractualisation en prévoyance dont la commune de Chambles a pu en bénéficier sous forme d'un contrat spécifique d'assurance prévoyance (délibération du 13 novembre 2013).

Ce contrat a déjà nécessité trois avenants afin de faire évoluer celui-ci conformément à la nouvelle réglementation et suite au déséquilibre entre cotisations reçues et prestations versées, d'instaurer en 2017 et 2018 une hausse tarifaire.

Le Conseil Municipal décide au vu des arbitrages proposés, tant par la MNT que par les membres du Conseil d'Administration du CDG42, de retenir une hausse mesurée des tarifications limitée à 2.5 % et valide l'avenant n°4 au contrat de prévoyance proposé par le CDG et la MNT.





////// UNE AGGLOMÉRATION AU SERVICE DES HABITANTS ET DES COMMUNES

Loire Forez agglomération est née le 1^{er} janvier 2017, elle rassemble 88 communes, issues de la Communauté d'agglomération Loire Forez et des communautés de communes des Montagnes du Hout-Forez, du Pays d'Astrée et du Pays de Saint-Bonnet-le-Château.

Dans la continuité des actions engagées, Loire Forez agglomération souhaite catalyser les énergies locales pour dynamiser durablement le territoire et répondre efficacement aux attentes de ses 1 10 000 habitants.

Plan local d'urbanisme intercommunal : définir ensemble le territoire de demain

Afin de conforter les qualités du cadre de vie du territoire, l'ancienne Communauté d'agglomération Loire Forez (45 communes) avait lancé l'élaboration d'un plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi).

En 2017, les élus communautaires ont choisi de poursuivre le travail entrepris et de finaliser un document unique pour les 45 communes qui s'étaient engagées dans cette démarche, en laissant aux autres communes le temps de s'approprier le sujet.

En parallèle, Loire Forez agglomération assure le pilotage des procédures (modifications ou révisions) sur les PLU communaux de l'ensemble du territoire (88 communes).

Le PLUi est un document transversal, qui concerne les domaines de l'habitat, du développement économique, de la mobilité, de l'environnement, etc. Il permettra de planifier l'aménagement du territoire de manière cohérente et ambitieuse, pour répondre aux besoins des habitants, assurer le développement local, tout en respectant l'environnement. Il constitue un outil essentiel pour la mise en œuvre du projet global communautaire.

En 2018, vous avez été associés au projet. Vos avis sont en effet essentiels pour bâtir un document répondant à vos attentes et vos besoins. Plusieurs outils sont à votre disposition : réunions publiques, site internet, documents d'information, expositions, etc.

L'approbation du PLUi est prévue pour 2020 après une phase d'enquête publique. Dans un second

temps, Loire Forez agglomération s'engagera dans l'élaboration d'un PLUi à l'échelle des 88 communes.

Vous avez des idées pour l'aménagement du territoire ? Venez les partager lors des prochaines réunions publiques d'information qui auront lieu au cours du premier semestre 2019. Vous découvrirez aussi comment se traduiront, de façon concrète, les objectifs de développement dans le futur document d'urbanisme intercommunal.

Informations et calendrier sur www.plui.loireforez.fr

Médiathèques-ludothèques : une offre riche et variée près de chez vous!

A partir du 1^{er} janvier 2019, le réseau passe de 36 à 58 structures. Il sera alors composé de 3 médiathèques Loire Forez, de 53 bibliothèques municipales ou associatives et de 2 ludothèques.

Ouvert à tous, ce réseau culturel favorise l'accès à la lecture et aux loisirs en tous points du territoire. Ainsi, Loire Forez met à disposition du public plus de 240 000 livres, BD, CD, DVD, partitions, jeux et jouets... Toute personne résidant, étudiant ou travaillant sur le territoire peut en bénéficier gratuitement. En moyenne, 97 000 prêts sont effectués chaque mois par quelques 24 000 abonnés. Grâce à cette interconnexion, les adhérents peuvent réserver et faire livrer gratuitement un document dans la bibliothèque de leur choix.

L'adhésion permet également de profiter de services innovants : programmation d'activités culturelles diversifiées, ressources numériques à distance (presse, Code de la route, méthodes d'apprentissage des langues ...).

En pratique, vous pouvez emprunter jusqu'à 15 documents pendant 3 semaines. Catalogue, réservations et informations pratiques sur www.mediatheques.loireforez.fr

Habitat : accompagner vos projets de rénovation

Vous envisagez des travaux de rénovation de votre logement ancien ? Loire Forez agglomération vous propose un accompagnement personnalisé tout au long de votre projet pour le montage des dossiers et pour les demandes de subventions. Vous pourrez également bénéficier d'une aide financière en fonction de vos ressources.

Votre projet de rénovation peut concerner des travaux de performance énergétique (isolation, chauffage, ventilation, etc.), des travaux de réhabilitation (gros œuvre, électricité, sanitaires, etc.) ou des travaux d'adaptation du logement à la perte d'autonomie (monte-escaliers, aménagement de la salle de bains, création d'une chambre au rez-de-chaussée, etc.).

- Vous pouvez rencontrer un conseiller lors des permanences organisées sans rendez-vous à Boën-sur-Lignon, Luriecq, Montbrison, Noirétable et Saint-Just-St-Rambert
- Pour connaître les lieux et horaires des permanences ou pour vous informer, contactez un conseiller par téléphone au 04 77 43 08 80 ou par courriel : habitat.loireforez@solih-loire.fr
- Pour les travaux concernant uniquement la performance énergétique de votre logement, vous pouvez prendre contact avec un conseiller de Rénovations42, par téléphone 04 77 41 41 25, renseignements : www.renovations42.org

Le Très Haut Débit arrive chez vous

Pour conforter l'attractivité et la compétitivité du territoire, Loire Forez a fait le choix du Très Haut Débit. La fibre optique offrira des débits plus élevés et de meilleure qualité, permettant d'accéder aux dernières offres internet multiservices et aux futurs nouveaux usages (télétravail, télé médecine, téléassistance, etc.).

Le déploiement s'effectue de manière progressive et couvrira l'ensemble du territoire (88 communes) d'ici 2020, quel que soit le lieu (centre-ville, bourgs, hameaux, sites isolés).

D'ores et déjà 64 % des foyers seront raccordables à la fibre optique. Des réunions publiques sont organisées pour chacun des secteurs pour vous informer des modalités pratiques pour l'installation d'une prise individuelle dans votre habitation ou votre local professionnel.

Les travaux de raccordement et d'installation de la prise individuelle sont pris en charge par les collectivités et sont donc gratuits pour les usagers (sous réserve que le passage de la ligne fibre soit libre de tout obstacle en extérieur et à l'intérieur du bâtiment).

Pour suivre le déploiement du Très Haut Débit et tester votre éligibilité, rendez-vous sur www.thd42.fr ou téléphonez au 04 77 43 08 55

Des solutions de mobilité pour tous

Des alternatives à la voiture individuelle existent : covoiturage, transport collectif (réseau TIL, TER, navette), modes actifs (marche, vélo, etc.). Ces modes de déplacement permettent notamment de

diminuer le nombre d'autosolistes (véhicules avec une seule personne à bord) et donc les émissions de gaz à effet de serre et de désengorger le trafic routier.

Loire Forez agglomération encourage ces pratiques en développant les équipements et infrastructures. Le TER permet de relier rapidement les métropoles de Saint-Etienne et Lyon. Depuis le 10 décembre 2018, le train est de nouveau en circulation entre Montbrison et Boën-sur-Lignon. Les travaux pour sauver cette section de 8.4 km sont portés par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, ils ont été cofinancés par Loire Forez agglomération à hauteur de 26 % et par le Département de la Loire à hauteur de 24 %.

La desserte est assurée par 6 trains dans chaque sens de circulation, les jours de semaine :

- Au départ de Boën-sur-Lignon, un service par train sera assuré sur les horaires suivants : 6h35, 7h25, 10h00, 14h21, 17h 18 et 18h35.
- Depuis St Etienne Châteaureux, les arrivées sur Boën-sur-Lignon seront prévues aux horaires suivants : 9h01, 14h03, 17h00, 18h24, 19h03 et 20h10.

Pendant les 3 premiers mois (jusqu'à mi-mars 2019), vous bénéficiez d'une tarification spéciale: 2 € pour effectuer un trajet entre Boën-Montbrison et 3 € pour effectuer un trajet entre Boën-St Etienne.

Tarifs et réservations à retrouver sur www.ter.sncf.com/auvergne-rhone-alpes.

La navette se modernise pour être plus attractive à partir du 1^{er} décembre 2019. Elle offre des solutions pratiques pour tous sur la zone urbaine de Montbrison et Savigneux : des temps de parcours réduits, des horaires étendus, une nouvelle grille tarifaire, la mise en place d'informations adaptées pour les usagers. Les connexions avec le réseau TIL, les services TER et les places de stationnement en dehors des centres-villes sont aussi facilitées.

14 lignes du réseau TIL, dont 2 gérées par Loire Forez agglomération et 8 lignes de proximité traversent le territoire et permettent de se déplacer facilement.

La pratique du covoiturage est également encouragée. 226 places de stationnement sont proposées sur 5 aires de covoiturage reliées aux grands axes de circulation et aux transports en commun (notamment réseau TIL). Ce sont des lieux pratiques pour se donner rendez-vous et entamer son covoiturage. 5 aires de covoiturage sont ouvertes 7j/7 et 24h/24 gratuitement.

Loire Forez agglomération soutient également la pratique du vélo. Elle accompagne les communes dans la réalisation d'aménagements cyclables pour sécuriser et permettre une cohabitation sereine avec les automobilistes.

Informations pratiques à retrouver sur www.loireforez.fr et sur www.loire.fr

Programme Leader Forez, l'Europe soutient les porteurs de projet

L'Europe investit 2.3 millions d'euros dans le Forez pour soutenir des projets innovants et collaboratifs en milieu rural. Le programme Leader Forez peut vous aider si votre projet a pour ambition d'améliorer l'exploitation des ressources forestières ou de valoriser les producteurs et les produits locaux ou encore de promouvoir la destination touristique Forez.

Renseignements par mail : leaderforez@loireforez.fr // 04 26 24 72 00

Eclairage public, des résultats positifs, une dynamique à poursuivre

Loire Forez fait figure de modèle à suivre dans la Loire : 68 communes éteignent les lampadaires au cœur de la nuit et 13 communes sont labellisées « villes et villages étoilés » car elles ont réduit l'éclairage nocturne, supprimé leurs lampes à vapeur de mercure et modernisé leur matériel d'éclairage.

Loire Forez agglomération et ses communes pratiquent en effet une politique ambitieuse pour réduire la facture énergétique du territoire, diminuer la pollution lumineuse et protéger la biodiversité.

Plusieurs actions sont ainsi engagées pour améliorer l'éclairage public. Les points lumineux jugés non indispensables sont déposés. Les décisions sont prises conjointement par Loire Forez agglomération et les communes concernées. Les riverains sont aussi associés notamment via des réunions publiques et/ou lors de visites de terrain en tant qu'usagers. Les lampes à vapeur de mercure très énergivores sont également remplacées par du matériel performant. Enfin, l'extinction de l'éclairage public en cœur de nuit est encouragée pour diminuer la facture d'énergie, préserver la biodiversité, les milieux naturels et la « qualité de la nuit ». Cette mesure contribue à la sauvegarde d'une « trame noire » complémentaire aux trames vertes et bleues, véritables corridors écologiques définis par les lois Grenelle. Il est à noter que selon la gendarmerie nationale il n'y a aucun impact sur le nombre d'incidents pendant les périodes d'extinction de l'éclairage public.

Ces actions ont notamment permis une diminution de 14 % de la facture de fonctionnement (maintenance et énergie) en 2017. Ces économies sont réinvesties dans le cercle vertueux, fonds servant à soutenir financièrement les communes dans la rénovation énergétique de leur patrimoine bâti : écoles, salles des fêtes, gymnases, etc. 17 communes ont obtenu 105 000 euros dans ce cadre en 2018.

Des aides financières pour les entrepreneurs

Loire Forez agglomération encourage l'initiative privée dans les centres-bourgs en subventionnant l'installation ou le développement des activités. Sont éligibles les entreprises artisanales commerciales ou de services (point de vente inférieur à 300 m², chiffre d'affaire inférieur à 1 M€). Cette aide est cumulable avec une aide régionale.

Loire Forez agglomération s'adresse aussi aux entreprises industrielles qui souhaitent s'installer ou se développer sous condition de création d'emplois sur le territoire. Sont éligibles les PME jusqu'à 250 salariés réalisant jusqu'à 50 M€ de chiffre d'affaires.

Renseignements et accompagnement : economie@loireforez.fr // 04 26 24 72 00

Loire Forez agglomération

17 boulevard de la préfecture - CS 30211

42605 MONTBRISON

Tél. 04 26 54 70 00

Mail : agglomeration@loireforez.fr
www.loireforez.fr

Déchets, nos habitudes évoluent... la collecte aussi !

Nous sommes de plus en plus attentifs à nos ressources et à notre environnement. Nos habitudes de consommation changent et nous permettent de diminuer nos déchets. Tous ensemble oeuvrons pour un territoire éco-responsable.

Trier ses déchets c'est bien, les réduire c'est encore mieux !

Chaque jour la production de déchets contribue à la pollution de notre environnement, à la raréfaction des ressources naturelles et à la mise en danger de notre santé. Pour inverser la situation, la loi de transition énergétique fixe des objectifs clairs de réduction des déchets et la taxe générale sur les activités polluantes aura un impact sur notre porte-monnaie : plus le territoire produira des déchets, plus cela coûtera cher à la collectivité, donc à ses contribuables.

Nous avons constaté que **la plupart des poubelles ne sont pas pleines chaque semaine.**

Or, il est possible de réduire fortement la production de déchets dans nos poubelles. En effet, par exemple, les déchets organiques de la cuisine représentent en moyenne 40 % du poids total de notre poubelle.

Ainsi, en produisant moins de déchets et en triant mieux, nous pouvons pratiquement diminuer de moitié le contenu de la poubelle grise. Nous

pouvons tous ensemble, contribuer à préserver l'environnement et faire des économies !

Pour réduire ses déchets, Loire Forez vous accompagne et vous informe :

Loire Forez peut vous accompagner pour réduire la quantité de déchets produits et jeter moins, en adoptant quelques réflexes simples :

- Par le compostage-lombricompostage-paillage : achat de composteurs et lombricomposteurs à tarifs préférentiels et formations gratuites.
- Par la réutilisation et la réparation de vieux objets.
- Par la limitation de l'utilisation d'objets à usage unique ...

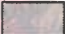
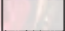


Une collecte adaptée à de nouvelles pratiques

Loire Forez s'est engagée dans une politique ambitieuse pour accompagner les habitants dans la réduction des déchets, en prenant en compte les nécessaires évolutions pour préserver l'environnement. Et la collecte des déchets s'adapte aussi : **sur la majorité du territoire la fréquence de la collecte est réduite**, tout en maintenant le porte à porte au plus proche de vous. En réduisant le nombre de passages des camions nous économiserons ainsi plus de 8 000 kilomètres par mois, l'équivalent du trajet Montbrison-Pékin. Pour votre commune, la collecte des ordures ménagères s'effectuera donc une fois tous les 15 jours au lieu d'une fois par semaine actuellement. La collecte des déchets issus du tri continuera à s'effectuer tous les 15 jours comme d'habitude.

A noter : Les nouvelles modalités de collecte s'appliquent à partir du 1er février 2019, avant cette date rien ne change

DECEMBRE 2018						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

JANVIER 2019						
L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

-  Collecte ordures ménagères
-  Collecte sélective
-  Jour férié sans collecte
-  Rattrapage des jours fériés

Pour tout savoir sur les modalités et le jour de collecte chez vous, votre calendrier de collecte 2019 des déchets sera diffusé à partir de mi-janvier.

Des exemplaires seront également disponibles en mairie ou en téléchargement sur le site internet www.loireforez.fr.

Retrouvez toutes les infos sur www.loireforez.fr

Vous avez une question sur la collecte et le tri des déchets ?
Contactez le n° vert 0 800 881 024

////// UN NOUVEAU CONCILIATEUR DE JUSTICE

Qu'est ce que la CONCILIATION ?

Une alternative au procès. Un mode de règlement amiable notamment des litiges de la vie quotidienne : Relations bailleurs / locataires, Problèmes de propriétés, litiges de la consommation, entre personnes, commerçants, banques, troubles du voisinage...

La conciliation est gratuite, rapide, sans aléas, les droits préservés, un accord officiel homologué par un juge à l'issue de la conciliation.

N'hésitez pas à saisir cette opportunité, le plus tôt possible, après la survenance d'un litige non résolu.

Comment joindre votre conciliateur ?

Par téléphone 06 31 87 51 20, par mail : yves.lachaud@conciliateurdejustice.fr
Ou par courrier Tribunal d'Instance, Service civil, B.P 259 42605 MONTBRISON.



////// SECOURS POPULAIRE

Comme à notre habitude, depuis 10 ans nous montons sur scène avec mes 4 musiciens pour cette fois-ci vous emporter au milieu des plus grands succès de la belle chanson française et cela pour une bonne cause puisque c'est au profit du Secours Populaire !!!

Avec au piano, Régis Bruyère, à la batterie, Serge Avinint, à l'Accordéon Gino boccabella, et à la contrebasse J.Jacques Brouillet, et moi même Jérôme Villeneuve au chant.

Nous allons vous proposer un déluge de chansons dont les écritures sont plus belles les unes que les autres, d'une Quinzaine de grands artistes, poètes et auteurs français et tout ça en musique sur la **scène de l'Embarcadère à St Just St Rambert le Dimanche 10 Février 2019 à 15 H.**

Dans un spectacle rempli d'émotions, de souvenirs, accompagnés aussi de rires mais surtout !!! d'un énorme partage avec vous, le public !!!

Amitié
Jérôme Villeneuve



Jérôme Villeneuve

et ses musiciens

AUTOUR DE LA CHANSON FRANÇAISE
Aznavour Bécud Brassens Brel Ferrat Lama
Montand Nougaro Piaf Reggiani Trenet

SAINT-JUST SAINT-RAMBERT

DIMANCHE 10 FÉVRIER
15h00
L'EMBARCADÈRE

 Entrée : 12€ - Enfants moins de 15 ans : 8€
Billets en vente à l'Office de tourisme Loire Forez,
au local du Secours populaire et

La Bibliothèque



Ce semestre nous avons organisé deux expositions.

///// EXPOSITION DE MINÉRAUX AU PROFIT DE L'ASSOCIATION : «NOUVEAU SOUFFLE*»

Cette exposition ouverte du 26 septembre au 17 octobre a permis aux habitants de Chambles et aux enfants de l'école de s'initier à la litho thérapie. Le vendredi 5 octobre, quelques classes de l'école de Chambles ont bénéficié d'une présentation des bienfaits des minéraux. Les élèves ont beaucoup apprécié et certains sont revenus avec leurs parents à la bibliothèque afin de partager leurs découvertes.

(*) L'association « Nouveau souffle » s'est donnée comme objectif d'aider les enfants défavorisés et les personnes âgées isolées.



///// EXPOSITION SUR LA GRANDE GUERRE DANS LE CADRE DU CENTENAIRE DE LA COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 2018.



Jeudi 22 novembre, la classe de CM1-CM2 de Mme Dominique Thomas est venue visiter l'exposition. Les enfants ont pu découvrir un certain nombre d'objets : carabine **scolaire**, fusil Lebel, cartouche de gaz, bande de munitions, douilles d'obus martelés et ciselés. Ils ont été très intéressés également par des documents d'époque en particulier le journal «Le Miroir.» La visite s'est poursuivie par la lecture d'interviews et de lettres de poilus effectuée par Marguerite Maurel et Michel Autin.

Comme chaque année, à cette même période, nous avons procédé à l'acquisition de livres. A partir de janvier 2019, ces ouvrages seront à votre disposition. Nous vous invitons à venir les découvrir. Nous avons essayé en les choisissant de répondre aux envies de chacun.

Petit rappel :

La bibliothèque est ouverte le mercredi et le samedi de 10h à 12h. Si vous ne trouvez pas ce que vous cherchez dans les rayons, vous pouvez réserver un ouvrage dans n'importe quelle bibliothèque du réseau. De chez vous, en allant sur le portail de la médiathèque Loire-Forez, auprès des bénévoles de la bibliothèque.

Toute l'équipe de la bibliothèque vous souhaite de joyeuses fêtes.

L'école

////// OPÉRA THÉÂTRE DE SAINT-ÉTIENNE

Vendredi 29 novembre, nous sommes allés à l'opéra théâtre de Saint Etienne avec les élèves de CM. Le matin, nous avons visité l'opéra. On a vu les coulisses, la fabrication des décors qui sont faits essentiellement en contreplaqué mais, grâce aux effets spéciaux, on dirait des vrais. On a vu aussi les couturières et la fabrication des costumes.

C'était très enrichissant.



L'après-midi, on a vu la «Symphonie Héroïque» de Ludwig Van Beethoven. Des petits jeux nous ont fait découvrir les différents instruments de l'orchestre, qu'on devait reconnaître. On devait aussi reconnaître les différentes parties de l'œuvre.

C'était un merveilleux spectacle et une excellente journée.



L'école

Lors de la commémoration du centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918, le Conseil Municipal enfants a lu les textes ci-dessous.

////// POÈME : AU CHAMP D'HONNEUR

De John Mac Crae

«In Flanders Fields»

Traduction : Jean Pariseau

Le poème « In Flanders Fields » a été publié pour la première fois dans le magazine Punch de l'Angleterre, en décembre 1915. En quelques mois, ce poème allait devenir le symbole des sacrifices consentis par tous les combattants de la Première Guerre mondiale.

**Au champ d'honneur,
les coquelicots
Sont parsemés de lot en lot
Auprès des croix, et dans l'espace
Les alouettes devenues lasses
Mèlent leurs chants au sifflement
Des obusiers*.**

**Nous sommes morts,
Nous qui songions la veille encor'
A nos parents, à nos amis,
C'est nous qui reposons ici,
Au champ d'honneur.**

**A vous jeunes désabusés,
A vous de porter l'oriflamme*
Et de garder au fond de l'âme
Le goût de vivre et de liberté.
Acceptez le défi, sinon
Les coquelicots se faneront
Au champ d'honneur.**

* Un Obusier : type de canon

* L'oriflamme : drapeau



////// LETTRE DE POILU

20 Septembre 1914

Nous venons de passer une terrible semaine. D'ailleurs, depuis notre départ de la Francheville, il me semble qu'il n'y a plus ni nuit ni jour, c'est la même journée qui se prolonge à travers la lumière et l'ombre, parmi les marches forcées et les combats, parmi les souffrances physiques et morales. La réalité dépasse notre imagination et cela me paralyse d'écrire. Aussi je laisse toute cette histoire que je vous dirai, s'il m'est jamais permis de revenir au monde.

Etienne TANTY

Sous cette rubrique sont présentées les informations transmises sous la responsabilité de chaque président d'association.

////// ASSOCIATION FAMILLES RURALES



L'association compte aujourd'hui près de 70 familles adhérentes inscrites dans les différentes activités ou le centre de loisirs !

> Les activités

C'est une chance pour nous de pouvoir proposer des activités aussi diverses que du BABY GYM ou de la RELAXATION, de L'ACRO SPORT ou du PILATE, de la PREPARATION PHYSIQUE ou de l'AEROMODELISME! Et ceci grâce à nos professeurs ou animateurs émérites ! : Patrick, Corinne, Alexandra et Henri. Un grand merci à eux.

Et c'est une joie de voir que ces activités deviennent des vrais lieux de rencontre, où des liens se tissent et où l'on partage autant l'effort, le dépassement de soi que les rires !

Il paraît que notre plus petit adhérent a à peine 3 ans et notre plus sage, plus de 87 printemps....

Vous pouvez encore venir rejoindre ces activités :

Baby gym : vendredi 17h30-18h15

Acro sport : lundi 16h30-17h30

Préparation physique : lundi 20h30-21h30

Relaxation (qi-gong, méditation) : mercredi 17h30-18h30 (initiation) ou 18h30-20h (niveau 1)

Pilate : mercredi 20h30-21h30

> Le centre de loisirs

Le centre de loisirs de cet été s'est tenu pendant 4 semaines, du 09 juillet au 03 août.

Une quarantaine d'enfants étaient inscrits pour un programme bien chargé : jeux musicaux, planétarium, astronomie, chasse aux trésors, espace game et autres jeux extérieurs ou travaux manuels.... Merci à Julien et Emma pour leur dévouement dans la direction du centre, et à Rémi, Vincent, Emilie, Bertille et Marlène pour leur enthousiasme dans l'animation.

Pour le centre d'octobre (qui a fait le plein avec 35 enfants ! Merci à Emma, Emilie, Amélie et Benoit qui ont animé ce centre), la semaine s'est terminée par une fête d'halloween



Vie associative

ouverte à tous : chasse aux bonbons dans le bourg du village, goûter et spectacle d'ombre et lumière «un peu perdu» par la Cie «Contes en ombre» : un après-midi qui reste dans les mémoires !



Et puis le 1^{er} décembre, le Père Noël est venu nous livrer son secret dans un spectacle de marionnette et de magie bien apprécié de tous suivi d'un bon goûter : «Le secret du Père Noël» par la C^e «les chansons d'abord». Heureusement, tout n'a pas été dévoilé sur le Père Noël, que les parents se rassurent...



Les dates AFR à retenir :

CENTRE DE LOISIRS :

du 18 au 22 février

du 15 au 19 avril

du 08 au 26 juillet

CARNAVAL : samedi 09 mars

ASSEMBLEE GENERALE :

mardi 26 mars, 20h

REPAS FESTIF AFR : 30 mars

Les Membres de l'association AFR vous souhaitent paix et joie pour ces fêtes de fin d'année et une très belle entrée dans la nouvelle année !

*Caroline Haour, Isabelle Filippi
et Peggy Bertin*

////// LE FOYER RURAL

> **Classes en 8**

Les classards nés en 8 se sont retrouvés ce 08 septembre 2018 à 10h, pour une marche autour du bourg.

Après la traditionnelle photo des conscrits au pied de l'église, une gerbe a été déposée au monument aux morts.

Comme chaque année la mairie a offert l'apéritif.

Une soixantaine de convives se sont retrouvés dans la bonne humeur autour du repas de midi préparé par Marc PEYRARD ; pétanque, Mölkky ont animé l'après midi. La soirée s'est terminée tard vers 1h30 autour d'un buffet campagnard dans une ambiance festive où chacun a pu danser au rythme de la sono animée par «enjoyed music»



> **CHAMBLES en fête**

Le 6 octobre 2018, pêche à la ligne, chamboule tout, brouette, ski bois à 4, quizz, tir à la corde etc... ont réuni les chamblois sous un grand soleil. Tous les hameaux étaient représentés pour que le meilleur gagne et que chacun s'amuse.



Cette journée fut une réussite, à renouveler à la demande générale en 2019.

Merci à tous les bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette manifestation.

Le totem 2018 a été gagné par Cessieux-Noallieux.



> **Soirée cabaret**

Dans la salle de la Maison des associations, samedi 24/11/2018, la soirée cabaret a connu un franc succès. Plus de cent participants se sont retrouvés autour des tables, pour partager un repas dans une ambiance musicale, assurée par le groupe Sèneçon, dirigé par Frédéric Grolet, composé de sept musiciens. Son et lumière assurés par techniscène.

Belle soirée !!



> **Marché de Noel**

Samedi de nombreux visiteurs ont eu le loisir d'apprécier à la MDA de Chambles le marché de Noel organisé par le Foyer Rural ; les stands, une quarantaine d'exposants, producteurs de produits locaux, ostréiculteur, artisanat...

Chacun a pu déguster le vin chaud avec la présence

du Père Noël, qui offrait des papillotes aux plus petits, l'ambiance était au rendez-vous et les achats allaient bon train.



Contacts du foyer

Location de salle : DREVET Josiane
0682649154 ou Huguette BEGON
0477523890

Présidente Véronique MEYNARD
0620594163

Trésorière Josiane DREVET 0682649154

Site : foyer-rural-chambles.fr

Le Foyer Rural de Chambles souhaite à tous les Chamblois de bonnes fêtes de fin d'année et ses meilleurs vœux pour 2019

////// CHAMBL'ENVI

> Nos manifestations

Les journées du patrimoine

Les 15 et 16 septembre, nous avons présenté, au château d'Essalois, une exposition de photos.



Paul Cassar avait sélectionné dix sept photos de Chambles et des environs. Le public, nombreux, a été séduit par la qualité des œuvres tant d'un point de vue technique qu'artistique.

La soirée conférence de Chambl'envi

Ce fut comme les années précédentes un succès. Près de 80 personnes ont répondu favorablement à notre invitation. L'équipe de Chambl'envi qui a dépouillé des documents d'archives, les registres

paroissiaux, les recensements, a présenté une partie de son travail de recherche sur la commune de Chambles.

La soirée s'est terminée par le buffet qui a fait l'unanimité.

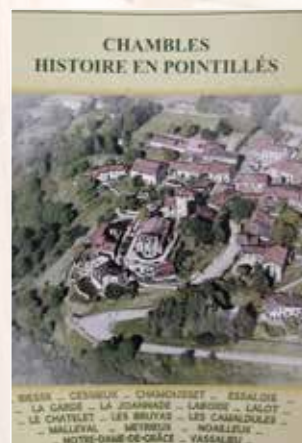


> La maison du patrimoine

Nous avons accueilli, dans la maison du patrimoine, en moyenne vingt visiteurs, chaque dimanche, jusque début novembre. Nous avons fermé actuellement. Nous ouvrirons début avril avec une nouvelle exposition concernant la commune de Chambles.

> Nos publications

Début novembre, notre dernier opuscule : « Chambles histoire en pointillés » est paru. Nous y retraçons l'histoire de la commune, de son école, de ses habitants etc. Il est en vente, auprès des membres de Chambl'envi, à la bibliothèque, dans les librairies, au prix de 15 €, somme entièrement reversée au foyer rural.



> Nos projets

Le vendredi 18 janvier à la bibliothèque de Chambles nous présenterons une soirée lecture de contes du Forez.

Le 16 novembre 2019, soirée conférence sur l'assassinat de l'ermite de Notre-Dame par Ravachol.

Toute l'équipe de Chambl'envi vous souhaite de joyeuses fêtes

/////// CHAMB'ART

Se rencontrer, se retrouver, échanger pour dessiner, peindre, bidouiller, bricoler tel est l'objectif que s'est fixé Chamb'art. Cet atelier pour adulte fonctionne les mercredis soir de 18h30 à 20h30 à la vieille école dans le bourg de Chambles. Chacun peut y venir avec ses envies, ses idées, quel que soit son « niveau ». La possibilité de cours ou de stage avec des artistes est envisagée. Aussi en vue de mettre en place les nouvelles modalités de fonctionnement de ce groupe nous vous proposons de nous retrouver le mercredi 9 janvier à 18h30 à la vieille école.

Pour tout renseignement vous pouvez nous joindre au :

Gisèle Thouilleux : 06 47 16 27 44

Mireille Faure : 04 77 52 19 96

/////// CLUB AÉROMODÉLISME DE CHAMBLES



Avec la reprise de l'activité pour la saison 2018/2019 deux nouveaux modélistes ont rejoint la section de l'Association Familiale Rurale (Louis et Georges), ce qui la compose à ce jour de 14 personnes (4 avionneurs, 6 navigateurs encadrés par 4 responsables).

Le modélisme pour des jeunes c'est :

- 1 - Apprendre à lire un plan
- 2 - Tracer, couper, limer, scier, poncer, coller, percer.
- 3 - Montage, assemblage
- 4 - Connexion radio
- 5 - Notion d'aérogologie et de navigation

Mais aussi pour les responsables transmettre leur savoir, donner aux jeunes le sens du bricolage dont on a plus ou moins besoin dans la vie : scolaire et plus tard adulte.

Et pour conclure la joie et le bonheur, pour les jeunes et les formateurs, de voir évoluer leurs constructions dans un bassin pour les navigateurs et dans l'air pour les avionneurs.

Enfin le 27 et 28 Octobre 2018 nous avons participé à l'exposition «Les vignandises» d'Aurec sur Loire. A venir : expositions à Monistrol et Bauzac.

Toute l'équipe se joint à moi pour souhaiter de très belles fêtes de fin d'année à tous.

Henri Pramalion

/////// GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

MON ATOUT SPORT POUR MA SANTÉ

Tout d'abord une citation de Nelson MANDELA :
« J'ai toujours pensé que l'exercice physique est la clef non seulement de la santé du corps mais aussi de la paix de l'esprit »

Tout est dit ; alors n'hésitez plus venez nous rejoindre !!

Lieu et horaires habituels :

Maison Des Associations

- les lundis de 18h30 à 19h30

- les vendredis de 8h30 à 9h30

Tarifs :

1 cours par semaine : 130 €

2 cours par semaine : 175 €

(licence de 30,40€ incluse)



Dates à retenir :

Dernier cours: lundi 21 juin 2019

Assemblée générale : vendredi 14 juin 2019

Contacts : 04 77 52 08 94 - 04 77 52 19 91

Bonnes fêtes de fin d'année

Meilleurs vœux pour 2019

Sportivement votre

////// THÉÂTRE - COMÉDIE



Nous vous avons annoncé dans le précédent numéro de L'écho de la tour la présentation, en début d'année, de notre nouvelle comédie intitulée « Quand la Chine téléphonera ». En raison de problèmes de santé d'une des comédiennes, nous n'avons pas encore de date à vous proposer. Dès que possible, nous vous informerons par un tract dans votre boîte à lettre.

> Venez nous voir en répétition

Nous répétons tous les mardis soirs de 19h00 à 21h00 à l'ancienne école de Chambles que la mairie met à notre disposition. Vous serez accueillis avec plaisir, dans une ambiance conviviale et peut être aurez-vous envie de nous rejoindre pour jouer avec nous ou participer à notre prochaine pièce.



NOUS CONTACTER

Site internet :

tact-comédie-42.webself.net

Téléphone : 04 77 55 28 32

Meilleurs vœux à tous !



NOTRE EQUIPE

Président : Richard Pélissier



Trésorière : M. Claire Barbot



Secrétaire : Michel Consani



Mise en scène : Michel Rebaud



LES COMEDIENS

Michel Barnier

Loïc Micciche

Lucienne Epinat

Anne-Marie Peycelon

Sandrine Roche

Richard Pélissier

LA TECHNIQUE son et lumière
André Fucher (Techniscène)

////// UNC - SOLDAT DE FRANCE

Le président Jean Prybiski et les membres de son bureau ,présentent à leurs adhérents et aux Chamblois leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année. Que l'an 2019 apporte sérénité et espérance à notre belle France



/////// CLUB AMITIÉ LOISIRS

Le club fait dans la continuité de ses activités culturelles, relationnelles et jeux.

Peinture toutes disciplines, avec ses cours théoriques, collectifs et individuels, ajustés sur la pratique graphisme et picturale, ainsi que poterie sculpture terre et émaillage.

L'Assemblée Générale du Club a eu lieu en Juin avec la présence de Mr Barbier représentant la Mairie. Elle s'est conclue comme de coutume par le verre de l'amitié suivi d'un repas. En Octobre nous avons fêté les anniversaires en 5 et 0. Quatre adhérents ont été élus Christiane, Marinette Lily et Ernest, des plantes ont été remises aux dames et une bouteille à Monsieur.

Actuellement les adhérents travaillent en vu du marché de Noël, et pour l'exposition annuelle au château des Bruneaux. Sur une proposition faite par une nouvelle adhérente, Mme Deloy, un projet de création d'une activité bridge est à l'étude au sein du Club. Elle s'ajoutera à l'activité cartes qui a lieu le Mardi après midi. Mme Deloy a en charge de prendre contact avec les personnes intéressées. Les inscriptions et adhésions seront régularisées par le bureau du club Amitié Loisirs.

Bien venu à tous, et bonnes fêtes de fin d'année.



Assemblée générale

Bureau de l'AG 2018



Travail de sculpture



Repas de l'assemblée générale



Travail de poterie



Anniversaires 0 et 5



La Violette

La nature a créé les fleurs,
sculpté leurs formes, peint leurs couleurs.
Il y a tant de variétés,
qu'on ne peut de toutes en parler.

Le printemps est de bonne humeur,
partout il a semé des fleurs.
Elles sont de toutes les nuances,
pour les promeneurs quelle chance.

Dans un pré des petites filles,
font de beaux bouquets de jonquilles,
qu'elles offriront à leur maman.
Quelle belle journée pour ces enfants.

Le muquet prépare ses clochettes,
il les blanchit dans sa cachette.
Les bleuets et les coquelicots,
décorent les blés et c'est très beau.

Dans sa robe un peu froissée,
de couleur rouge orangée,
bien dressé pour se montrer beau,
c'est le majestueux coquelicot.

Mais voici dame pâquerette,
bien que petite elle est très belle.
A coté d'un petit ruisseau,
des oiseaux chantent sur des roseaux.

Belle dans son écrin de verdure,
leur tige formant légère courbure,
un peu timide penchant la tête,
voici notre gentille violette.

Pour elle dans le langage des fleurs,
on cite modestie et pudeur.
Des toulousains elle est l'emblème,
petite elle est grande quand même.

Si vous l'offrez en rond bouquet,
à la personne qui vous plait,
son message est amour secret.
Ce que l'on dit d'elle est parfait.

A l'île d'Elbe Napoléon,
avec fierté porta son nom.
On le nommait père la violette.
Elle est unique cette fleurette.

Dans les prés ou sur les sentiers,
prenez garde en posant vos pieds.
Car ces fragiles petites fleurs
aspirent à un peu de bonheur.

Riondel Ernest



Le 9 septembre c'est sous un soleil ardent et une sécheresse persistante que l'ouverture a eu lieu cette année.

Toutefois les pluies incessantes du mois de mai suivies de la sécheresse estivale ont été délétères pour la faune de notre commune.

La reproduction des chevreuils mais aussi des lièvres s'est trouvée impactée par ces aléas climatiques. Par la suite le manque d'eau a perduré jusqu'à fin octobre mettant à mal la végétation et par là même les ressources alimentaires des petits cervidés de notre territoire.

Au vu de ces constatations nous avons adapté nos prélèvements afin de maintenir l'équilibre agro-sylvo-cynégétique.

Le 3^{ème} dimanche d'octobre, au cours de l'opération « un dimanche à la chasse » nous avons accueilli, avec plaisir, 2 chamblous désireux de participer à une matinée de découverte de notre loisir.

Sans à priori, ils ont pu se faire une idée de la passion qui nous anime. La sortie sur le terrain mais aussi le casse-croûte de milieu de matinée ont été appréciés, ces moments de convivialité font partie intégrante du monde de la chasse.

A la suite des chutes de neige lourde qui se sont produites fin octobre, les membres de l'ACCA, après avoir demandé le renfort de leurs collègues du Moto Club Chamblous, ont organisé une matinée de réouverture des chemins de la commune.

Une trentaine de volontaires s'est retrouvé au local des chasseurs et après un casse-croûte rapidement consommé, tous sont partis par groupes pour dégager les chemins des nombreux arbres et branchages qui empêchaient toutes circulations.

Cette action permettra aux marcheurs, VTT et autres amoureux de la nature de recommencer à se promener en toute sécurité sur la commune de Chambles.

NOS RENDEZ-VOUS À LA MAISON DES ASSOCIATIONS

Le 9 février aura lieu le concours de coinche de l'ACCA inscription 14h30.

Indépendamment du concours de coinche, toujours le 9 février, en soirée aura lieu à partir de 19h30 notre premier repas PUREE BOUDIN CHAMBLOUS (fabrication maison) ouvert à tous.

Nous vous attendons nombreux, en famille, entre

amis pour un moment de partage et de convivialité.

Les membres du conseil d'administration, les sociétaires et moi-même vous souhaitons un très joyeux Noël et une très bonne année 2019 !



Le Président
Michel PICHON



/////// MOTO CLUB CHAMBOUX

Notre année 2018 à été marquée par l'organisation du Family enduro qui s'est déroulé dans les bonnes conditions le 15 juillet. Un week-end bien chargé pour les membres du moto club qui a commencé samedi avec le contrôle administratif suivi par le concert en plein cœur du village. Le départ des 450 motos sera lancé dès le lendemain à 8 heures précise pour 120 km de liaison et 4 spéciales chronométrées. Pour la suite de la soirée, le moto club avait mis à disposition un grand écran pour la finale de la coupe du monde de football où la bonne ambiance était au rendez vous. Nous tenons à remercier les différentes associations de Chambles présentes le week end ainsi que tous les bénévoles pour leur aide précieuse.



////// VIE PAROISSIALE

Le Père Jean Adhémard nous a quitté pour aller dans la maison du Père. Ses funérailles ont eu lieu à Chambles concélébrées par notre évêque Sylvain Bataille, notre curé Yves Raymond et le Père Louis Tronchon. Jean aimait beaucoup Chambles et notre église. Il nous a rendu de grands services en acceptant de célébrer l'Eucharistie chaque fois où l'on faisait appel à lui. Il repose au cimetière de Chambles.

> Catéchisme

Cette année 10 enfants participent au catéchisme et ont la joie de se retrouver régulièrement. Le catéchisme est ouvert à tous les enfants de 7 à 12 ans.

Vous pouvez inscrire votre enfant toute l'année, pour faire un bout de chemin avec d'autres enfants : rencontres en équipe, messes en famille, temps fort à notre Dame de Grâce, à la maison de retraite de la Loire ainsi que sur d'autres lieux.....

Pour toutes informations complémentaires vous pouvez contacter :

Sandrine VIGNEAUD : 04 77 52 90 37

Emilie MARGOT : 06 70 88 36 86

Consulter le site internet de notre paroisse :
[http// : saint-francois-forez.fr](http://saint-francois-forez.fr)

> Fraternité

Envie de trouver du sens,
Envie de partager en vérité,
Envie de se laisser nourrir par la Bible,
Envie de tisser du lien, sortir du chacun chez soi
Une fraternité locale peut se mettre en place dans votre hameau ou autre, au rythme, et heure qui vous conviennent. (rencontre de 30mn à 1hre)

> Lourdes en forez

Début Juillet un pèlerinage d'une journée, un temps de halte, avec marche, méditation et partage d'un texte biblique, célébration...ont eu lieu à Saint Nizier de Fornas. Une nouvelle proposition pourrait avoir lieu.

> Les journées du patrimoine

ont été une belle occasion de cultiver ensemble l'Art du Partage en mêlant la spiritualité (la foi) à l'histoire . Ce temps de partage et de communion a été très apprécié.
Il nous a permis des découvertes, historiques et spirituelles. Une nouvelle proposition pourrait avoir lieu.

POUR TOUTES INFORMATIONS, vous pouvez contacter, le relais caté ou Sylvie Redon 06 45 77 44 64



Horaires des Messes

Messe du 25 décembre à 10H30 jour de NOËL

Pour les horaires des messes, consulter le panneau d'affichage en bas de l'église ou sur le site internet : <https://saint-francois-forez.fr>

Personnes à contacter pour toutes informations complémentaires :

Pour les baptêmes :
Régine GAUCHER au 04 77 52 41 09

Pour la liturgie :
Marinette CRESPE au 04 77 52 40 04

Pour donner des messes pour les défunts :
Claudette ROULLET au 04 77 52 12 03

Etat-civil

/////// Naissances

REY Clarisse	26/06/2018
GAGNOUD Emma	29/06/2018
GOURBIERE Jade	01/07/2018
BARTHELEMY Louka	09/08/2018
TOURNIER Louison	09/10/2018
DECHANDON Aiko	28/09/2018
FILIPPI Thibaud	02/10/2018
GRANJON Elsa	07/11/2018
ROYER Maëva	10/11/2018

/////// Décès

Jean ADHEMARD	29 octobre 2018
Chiara ATENIESE	30 octobre 2018
Claude SERE	22 novembre 2018
Pierre CHOMARAT	11 décembre 2018
Marie MATHIEU	15 décembre 2018



Bonne Année ★ 2019 ★

Pierre Giraud et le Conseil Municipal
vous invitent à la cérémonie des vœux

Le 11 Janvier 2019

A partir de 19 heures,
à la Maison des Associations